



À PROPOS

Le Layracais n'est plus distribué avec les publicités, il sera déposé directement dans votre boîte aux lettres.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à en informer la mairie.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Rémi CONSTANS
Imprimeur : COPIFAC

Le prochain numéro paraîtra en juillet 2021.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 15 mai 2021 sur secretariatmairie-layrac@orange.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



Layracaises, Layracais, chers concitoyens,

Après cette difficile année 2020 frappée par les effets de la crise sanitaire et tous ses impacts en matière de santé mais aussi économiques et sociaux, il était important qu'en ce début d'année 2021, le conseil municipal veille à ce que les engagements pris pour ce mandat soient tenus et bien tenus !

Cette deuxième édition trimestrielle du layracais rappelle nos engagements :

- à réaliser des travaux d'accueil d'un cabinet de médecins afin que les habitants de LAYRAC soient assurés durablement d'une couverture médicale de toute proximité,
- à construire une salle polyvalente pour accroître la capacité de la commune à encore mieux accueillir, dans un cadre convivial et adapté, les activités de sa dynamique vie associative comme des cérémonies familiales par exemple,
- à améliorer la restauration collective des enfants (200 élèves) de l'école élémentaire afin de sécuriser leur accès au réfectoire, ne les contraignant plus à traverser quotidiennement la RN 21 et non sans risque malgré les précautions prises,
- à continuer à maintenir, embellir et protéger par un entretien régulier le patrimoine de la commune (voirie, bâtiments municipaux, patrimoine historique : église Saint MARTIN et son joyau que constituent notamment l'abside et la mosaïque médiévale...). Ces travaux de repose de la mosaïque et des couvertures de l'abside et des absidioles se poursuivent. La fin de ce chantier est prévue avant l'été,

LE MOT DU MAIRE

- et enfin, à réaliser avant la fin du mandat en cours, le complexe sportif et associatif regroupant sur un même site, un nouveau stade de rugby nécessaire à notre brillante équipe masculine et à son école de rugby, un pôle espoir de rugby féminin et la salle polyvalente à construire.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement lors de sa séance du 30 mars dernier pour l'inscription dans les orientations budgétaires de la commune de toutes ces opérations d'investissement. Grâce à une gestion raisonnable et raisonnée des finances, assurée par vos élus et l'administration municipale qui les accompagnent, pourront se réaliser sans dégrader les comptes municipaux et les services rendus au quotidien aux layracaises et aux layracais.

Au-delà de cette planification à présent arrêtée et constituant notre ligne de route de 2021-2026, il n'est pas moins prioritaire pour vos élus de bien finaliser les travaux et les actions en cours.

Par exemple, à la livraison prochaine du chantier de rénovation de voirie de l'avenue MONSEIGNE ou encore du suivi, après notre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'Etat et à ce jour satisfaite, des dossiers des dégâts engendrés par les récentes inondations dont certains habitants de notre commune ont été victimes.

Pour conclure je souhaiterais, au nom du conseil municipal, vous inviter à rester très vigilant surtout dans cette période de recrudescence de l'épidémie de la COVID-19 avec apparition de plusieurs variants résistants et de la pénurie actuelle de vaccins.

En attente d'une solution pour obtenir le vaccin, je vous souhaite de continuer avec force et courage la poursuite de la lutte.

Rémi CONSTANS
Maire de Layrac





La crue du GERS a entraîné un phénomène d'inondations dont le caractère a été accentué par l'effet concomitant de la montée des eaux de GARONNE, entre le **1^{er} et le 4 Février 2021**.

Cette période a fait l'objet d'un arrêté interministériel du 19 février 2021 portant reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle pour la commune de LAYRAC.

C'est précisément dans la nuit du 1^{er} au 2 février que LAYRAC a été frappée par ces importantes inondations qui ont duré plusieurs jours.

Retour en images sur l'évolution de cet évènement qui a perturbé le quotidien des layracais.

INCIDENCES DE LA CRUE AU NIVEAU DU MOULIN DU GERS, DE LA RD 17 ET DU CANTAYRE

Photographies du Moulin du GERS et de la RD 17 inondés, les 2 février et 3 février 2021.



Inondation au « cheval de fer » intersection RD 17 / RD 129.

Inondation de la RD 17, le 2 février 2021.



Le Moulin du GERS inondé.



Les secteurs du Moulin du GERS et du CANTAYRE ont été pleinement touchés par ces inondations.

Le Département de LOT-ET-GARONNE a pris la décision d'interrompre la circulation des véhicules sur la Route Départementale n°17 reliant LAYRAC à BOÉ et dans l'autre sens, LAYRAC à CAUDECOSTE dès le dimanche 31 janvier 2021.

Au retrait de l'eau, a été mis en évidence un phénomène d'ondulation de la structure sous-jacente de la chaussée qui a justifié l'interruption complète de la circulation jusqu'au 8 février 2021, décidée par les services techniques du département. Des blocs de béton ont été posés afin de protéger la structure de chaussée, sécuriser et empêcher le passages de voitures et de camions. La réouverture de la RD 17 a été possible seulement après analyse du revêtement de la route par la cellule technique du Département.



► L'ÉVOLUTION DE LA CRUE VISIBLE À L'ÉCHELLE DE GARONNE AU PONT DE SAUVETERRE SAINT-DENIS

Les services techniques de la Mairie ont été vigilants à surveiller la montée des eaux et alerter les layracais.



6 m 46 à 8 h 19



6 m 86 à 14 h 15

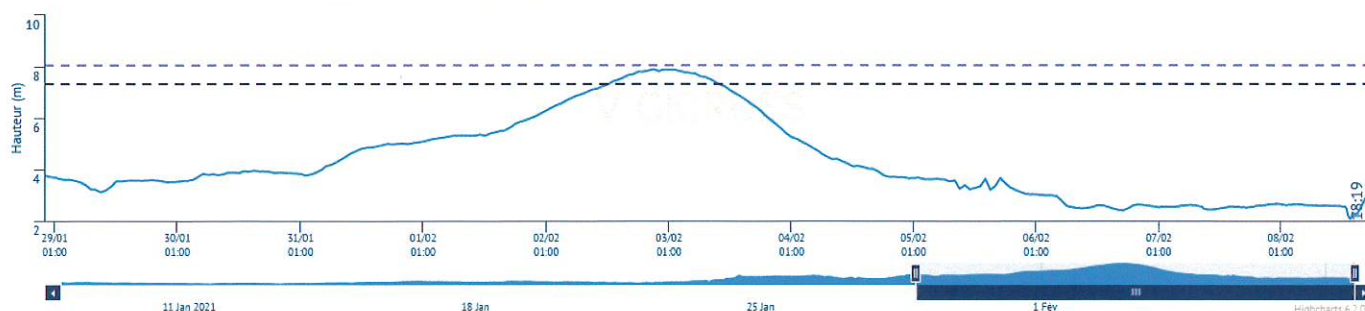


7 m à 16 h 18

Les mesures rendent compte de l'évolution de la crue au cours de la journée du 2 février 2021. Elles ont permis de prévenir les débordements ainsi que l'évolution en aval et de donner l'alerte aux layracais par la sirène.

Lorsque le GERS atteint 3,50 m à LECTOURE, l'alerte est donnée. En effet, après un décalage de plusieurs heures, la crue atteint la plaine de LAYRAC.

Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom init.

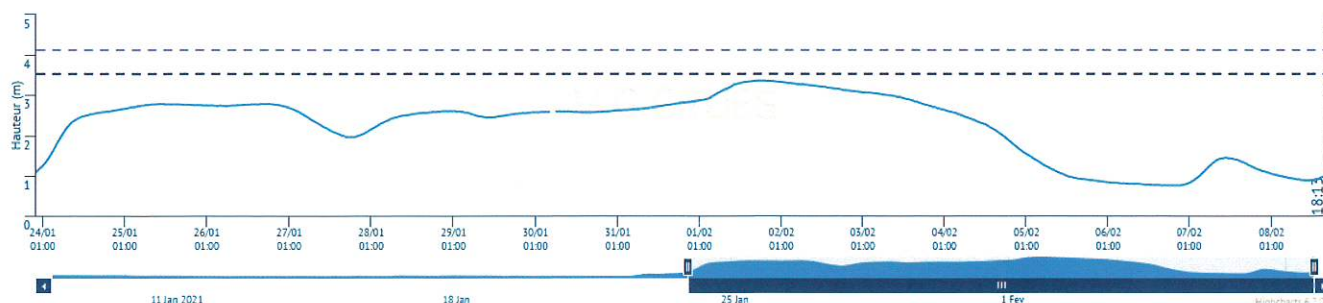


Légende

—●— Lamagistère (Garonne) - - - - Crue du 5 février 2003 - 8.04 m - - - - Crue du 26 janvier 2014 - 7.32 m

Station LAMAGISTÈRE - GARONNE

Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom init.



Légende

—●— LECTOURE (Gers) - - - - Crue du 3 février 1952 - 4.12 m - - - - Crue du 26 janvier 2014 - 3.53 m

Station LECTOURE - GERS



LA MONTÉE DES EAUX NETTEMENT VISIBLE DEPUIS LE PARCOURS DE SANTÉ DU ROYAL



INONDATION DE LA PLAINE EN AMONT DU PONT DE BIGARRAT.



Secteur de GOULENS, Pont sur la RD 204.

Route de la Halte de GOULENS.

Des paysages de champs inondés sur la route de la « Halte de GOULENS » en direction de FALS. La circulation routière a été maintenue malgré une hauteur d'eau à l'échelle de Lectoure de 3,40 m.



Photographie d'un embâcle au Pont du GERS à GOULENS.

Cette photographie démontre la gêne considérable des embâcles au flux de la rivière, la nécessité d'entretien des rives du Gers et l'enlèvement des embâcles.



Photo du 2 février à 14 h 30.

La route de SAUVETERRE a été également touchée par des débordements de GARONNE bloquant la circulation vers SAUVETERRE-SAINT-DENIS.



Le curage nécessaire de nombreux fossés.

Un fossé de la plaine au niveau de la digue de «MÉNIAS».



UN POMPIER LAYRACAIS À PARIS

Augustin VOLPATO, est pompier volontaire au centre de Secours de LAYRAC depuis 3 ans.

A 24 ans, il vient d'être admis et incorporé au sein de la prestigieuse Brigade des Sapeurs-Pompiers de PARIS.

En effet, Augustin a toujours été passionné par ce métier alliant courage, abnégation et vaillance.

Après un parcours sans faute pendant 4 ans au centre de formation à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94), il est réusé son aptitude au Service d'Incendie et de Secours en février dernier. Ce jeune pompier volontaire layracais s'envole vers la capitale pour un premier contrat de 5 ans, reconductible s'il le souhaite.

Les Sapeurs-Pompiers de PARIS défendent PARIS et la petite couronne : HAUTS-DE-SEINE (92), VAL-DE-MARNE (94) ET SEINE-SAINT-DENIS (93).

Augustin a donc été affecté au 3^{ème} groupement d'Incendie de Secours de la 2^{ème} compagnie au Centre de Secours de BOURG-LA-REINE dans le département des HAUTS-DE-SEINE.

Il est à noter qu'un autre Sapeur-Pompier layracais a rejoint la fameuse brigade durant des années, l'Adjudant Vivien VALIERE (à droite sur la photo). Il est aujourd'hui référent de la BSPP sur le territoire du SUD-OUEST pour présenter la brigade et accompagner les jeunes candidats dans le processus de recrutement.

La municipalité félicite Augustin VOLPATO pour sa titularisation et lui souhaite une longue et brillante carrière au sein de cette unité prestigieuse des Sapeurs-Pompiers de PARIS.



Légende : de gauche à droite, Monsieur le Maire, Augustin VOLPATO, et Vivien VALIERE en tenue de Sapeurs-Pompiers de Paris.

TOURNAGE D'UN LONG MÉTRAGE À LAYRAC : FILM « L'ÉTABLI »

Le tournage du film « L'ÉTABLI », drame de Mathias GOKALP, long métrage sur la commune de LAYRAC a eu lieu les 19 et 22 mars 2021. Le synopsis de ce film raconte la vie de Robert LINHART, brillant universitaire qui se fait embaucher comme simple ouvrier dans une usine automobile pour y préparer la révolution. Quand la direction exige des heures supplémentaires non rémunérées, il entrevoit la possibilité d'engager la lutte.

Ce film situe l'action de lutte courant de l'été 1968. Plusieurs scènes ont été tournées sur la commune d'Agen.

A Layrac, une scène importante a été tournée à l'usine KIRPY dans le bâtiment ancien reproduisant le décor de l'usine automobile où eut lieu le conflit ouvrier.

Une cinquantaine de figurants ont accompagné sur le tournage les trois acteurs principaux, Mélanie THIERRY, Denis PODALYDES et Olivier GOURMET.

► RAPPEL UTILE

Le bien vivre et le bien être à LAYRAC passent par le respect des autres et celui de certaines règles en vigueur.

Concernant les activités de bricolage et de jardinage :

L'arrêté municipal n° 06-144 du 18 mai 2006 fixe les horaires pendant lesquels il est possible pour les particuliers d'utiliser les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, débroussailluses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc).

Les horaires autorisés sont :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 les jours ouvrés,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis,
- de 10 h à 12 h les dimanches,
- ils sont **strictement interdits** en dehors de ces horaires ainsi que les **jours fériés**.

LA MUNICIPALITE COMPTE SUR LE SENS CIVIQUE DE CHACUN DES LAYRACAIS.





ENVIRONNEMENT

► ERADIQUER LE FRELON ASIATIQUE EN 5 ÉTAPES SIMPLES

Afin de lutter contre le frelon asiatique, nous vous conseillons d'installer de petits pièges dans vos jardins. Nous sommes dans la période où les reines cherchent des lieux pour s'installer et réaliser l'essaim ou nid qui sera aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées. Ce frelon étant opportuniste, son nid est retrouvé aussi bien dans des habitations que sur du mobilier urbain.

En cas de doute, merci de contacter les services techniques de la mairie.

SURTOUT N'INTERVENEZ PAS SEUL.

Étape 1

Couper une bouteille d'eau en deux.

Étape 2

Percer la partie basse de 4 à 5 trous de 1 cm de diamètre. **Tous les insectes plus petits que les frelons peuvent ressortir grâce à ces trous.**

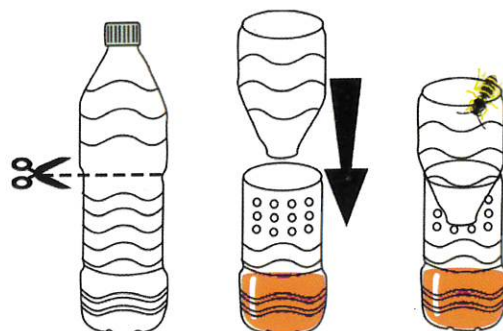
Étape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. **Les abeilles ne sont pas attirées par le cola.** Aucun risque pour elles.

Étape 4

Placer le haut de la bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

Simple et efficace, à vous de jouer !



Étape 5

Installer le dispositif de préférence dans **un arbre à 1,50 m à 2,00 m**, si possible au soleil.

Il existe un dispositif en vente dans les jardineries, le « Tap Trap » qui se place au dessus des bouteilles pour piéger les frelons asiatiques.



VIE CITOYENNE

► UN PEU DE CIVISME S'IL VOUS PLAÎT !

Garder son village propre c'est l'affaire de TOUS.

Aimer LAYRAC c'est respecter son village et avoir un comportement citoyen.

Le Centre Technique Municipal, rue du 19 mars 1962, n'est pas un centre de collecte des déchets et la voirie communale non plus.

Il existe sur l'Agglomération d'AGEN **8 déchetteries**.

La plus proche, celle de FALS, est située route de CAUDECOSTE.

Elle est ouverte :

Hiver : lundi, mercredi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Été : lundi, mercredi et vendredi : de 14 h 30 à 18 h 30

Samedi : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 30

En ce qui concerne les encombrants :

Sont seuls concernés : les appareils électroménagers, les équipements électriques et électroniques, et les mobiliers d'intérieur et d'extérieur.

Il faut prendre rendez-vous au **08 00 77 00 47**.

Sortir les encombrants que juste avant votre rendez-vous.

Toutes ces renseignements sont disponibles sur le site internet de l'Agglomération d'AGEN.



**► REFORME DE LA FISCALITE LOCALE**

Entrée en vigueur depuis l'année 2018, la réforme de la fiscalité locale va, à terme, faire disparaître la taxe d'habitation. **Concrètement :**

1. Pour les contribuables modestes un dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers échelonné :

2018 : dégrèvement d'1/3 du montant dû

2019 : dégrèvement de 2/3 du montant dû

2020 : dégrèvement total

En 2021, ce dégrèvement est transformé en exonération totale.

2. Pour les 20 % des foyers restant assujettis à la taxe d'habitation :

2021 : exonération de 30 % du montant total dû

2022 : exonération de 65 % du montant total dû

2023 : exonération totale

Il faut noter que seules les résidences principales sont concernées, il y a maintien d'une imposition sur les résidences secondaires.

Pour compenser cette perte de recette la commune se voit attribuer la part prélevée par le département pour la taxe sur les propriétés bâties.

Les taux mais aussi les montants s'additionnent à partir de l'année 2021.

Département : 470 LOT-ET-GARONNE

Commune : 145 LAYRAC

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2020	26,03 %			27,33 %		11,00%		
	Taux 2021	53,36 %					11,00 %		
	Adresse								
	Base Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2020	3240			3546		1373		8 159
	Cotisation 2021	6786			0		1373		8 159

Avec la réforme de la taxe foncière de 2021, la part du département de la cotisation due sur les propriétés bâties est transférée aux communes. Les taux sont donc additionnés :

$$26,03 \% + 27,33 \% = 53,36 \%$$

$$\text{Les montants également : } 3240 + 3546 = 6786 \text{ €}$$

La fusion de la part communale et de la part départementale est sans effet sur le montant à payer par chaque foyer.

Cela ne signifie pas une augmentation de la fiscalité locale voulue par la municipalité.

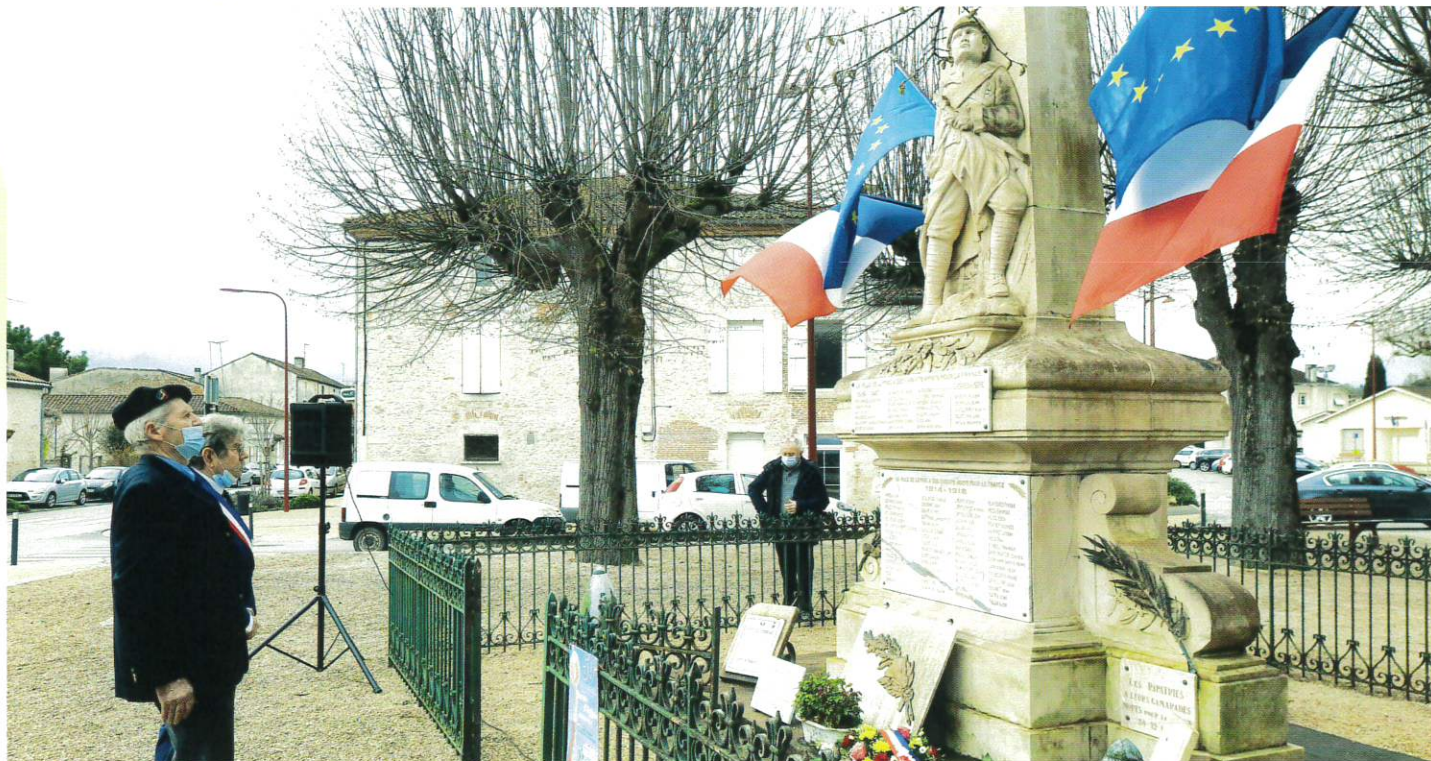
La cotisation due est identique.

Dans cet exemple le montant à payer pour la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 6786 €



COMMÉMORATION DU 19 MARS À 11 H 00 AU MONUMENT AUX MORTS.

19 mars 2021



59^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC.

19 mars 2021



En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie s'est tenue sans public.



PETITE HISTOIRE...

► DE LA LÉGENDE DE SAMSON

SAMSON, appartient à la tribu de DAN (nom d'un des 12 fils de JACOB). Il fut enfanté de façon surnaturelle ; sa mère étant stérile. La femme de MANOACH, avait appris de l'ange de Dieu, qu'elle enfanterait un fils qui délivrerait ISRAËL des PHILISTINS.

Dès sa naissance, il fut consacré à DIEU et devint un **Nazir**. Il avait l'obligation de la stricte observance du NAZIRÉAT à savoir, de ne pas couper ses cheveux et ne pas boire d'alcool.

A l'époque les enfants d'ISRAËL sont livrés par DIEU aux mains des PHILISTINS pour une période de 40 ans. SAMSON est envoyé pour les libérer. De ces faits et surtout de ses longs cheveux ramassés en sept tresses, dont il tirait sa force herculéenne, il eut des succès considérables comme l'épisode de l'incendie provoqué sur le territoire des PHILISTINS par 100 renards attachés ensemble par la queue. De plus, alors qu'il se rendait en visite chez une jeune fille qu'il devait épouser, il rencontra un lion qui la menaçait et le tua de ses mains en lui ouvrant la gueule.

Cet exploit lui valut une grande renommée et est illustré par la mosaïque découverte sur le sol de l'abside de l'Eglise SAINT-MARTIN. On y voit SAMSON qui écarte de ses mains la gueule du lion.

A noter que le « SAMSON de LAYRAC » n'a que deux grandes et longues tresses. Cette disposition particulière n'a pas d'explication connue.

SAMSON tomba amoureux de DALILA qui était issue de la tribu des NAZIRS.

Les PHILISTINS essayèrent par différentes tentatives de faire perdre sa force à SAMSON, ceci avec le secours de DIEU. Fait prisonnier par les PHILISTINS et enfermé à GAZA en PALESTINE, il eut ses sept tresses de cheveux coupées et les yeux percés. Ainsi devenu aveugle, il perdit sa force herculéenne.

Ce récit biblique, montre toute la puissance de DIEU qui permit à cette jeune fille PHILISTINE d'enfanter. Il rend compte aussi des conséquences de la désobéissance du Divin.

La description de cette scène de la mosaïque de Layrac a été étudiée par Henri STERN, « Une mosaïque de pavement », romane de LAYRAC, Cahier d'Archéologie, Éditions KLINCKSIECK, PARIS, 1970, pp 81-97.



TRAVAUX

► POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Des travaux supplémentaires au chantier de l'Eglise SAINT-MARTIN se sont révélés nécessaires après avis de l'Architecte des Bâtiments de FRANCE. C'est pourquoi, une intervention est lancée sur les bras de transept nord et sud.

Ces travaux nécessitent la réhausse de l'échafaudage en place, le nettoyage et la révision des couvertures (voir photo 1) et des solins côté EST, le nettoyage des corniches et la mise en œuvre d'une gouttière cuivre, ainsi qu'un ouvrage en cuivre au niveau de la tourelle d'escalier. Une infiltration visible côté intérieur au droit de la tourelle d'escalier est apparue et sera traitée (photo 2).

La SGRP (Lecture) a prévu des travaux de coulage de la chape à la chaux en vue de la repose de la mosaïque. Cette repose est prévue pour la mi-juin.



Photo 1 – Transept NORD.



Photo 2 - Infiltration.

► TRAVAUX PRÉALABLES À LA REPOSE DE LA MOSAÏQUE

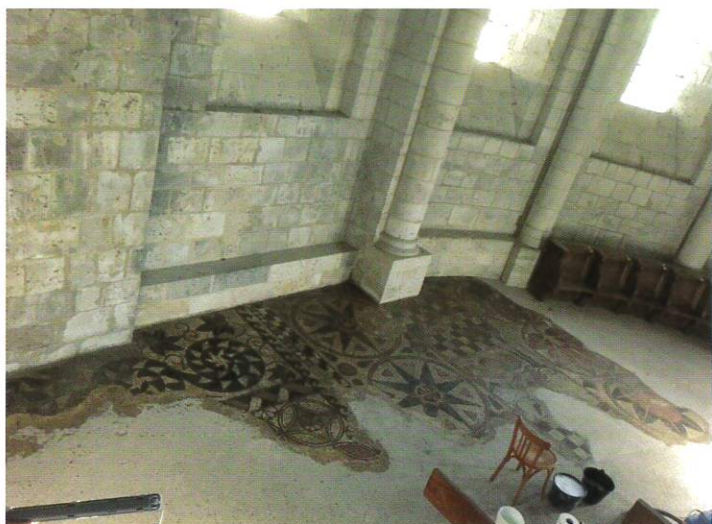


Photo 1 - Vue d'ensemble du nettoyage des mosaïques

La SGRP (Lecture) a récemment exécuté des travaux de coulage d'une chape à la chaux à l'intérieur de l'Eglise, en vue de la repose de la mosaïque à son endroit initial.

Ce chantier a nécessité un niveau d'expertise élevé tout au long de son processus.

La dépose de la mosaïque avait eu lieu à l'été 2020 après une étape de nettoyage et d'entoilage destinée à son assèchement. La mosaïque avait ensuite été transférée avec soin à Périgueux dans les locaux de la SOCRA pour être restaurée. Ce laps de temps a permis de faire réaliser par la SGRP les travaux extérieurs de réfection des toitures des deux absidioles et de l'abside ainsi que de régler les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, sources d'humidité.

Demeurent encore à ce jour quelques zones où siègent des infiltrations qui sont actuellement traitées. De ce fait, la repose de la mosaïque ne pourra intervenir avant le mois de juin, une fois que l'assèchement aura eu lieu, en espérant toutefois que les conditions climatiques soient favorables.

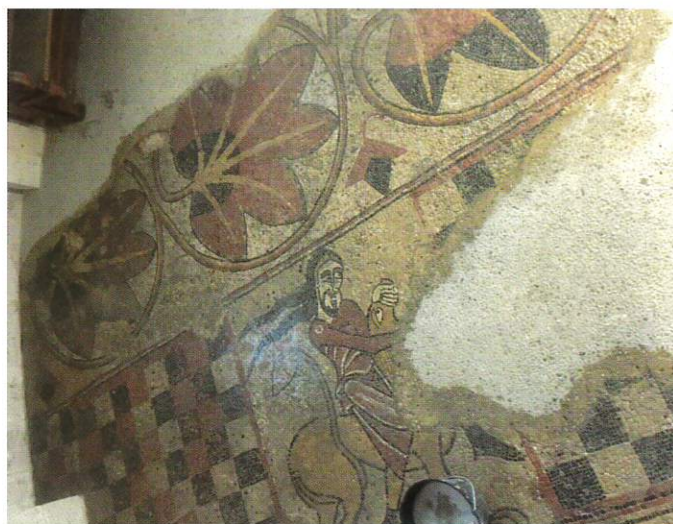


Photo 2 - Nettoyage de la mosaïque de Samson terrassant le lion

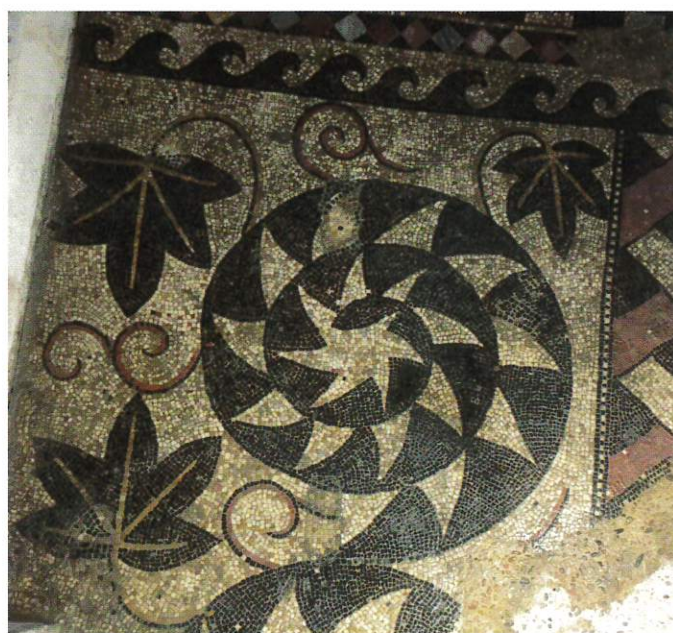


Photo 3 - Arabesques décorées de feuilles d'acanthes



Photo 4 - Dépose d'une mosaïque sur un contreplaqué sécurisée par un moulage

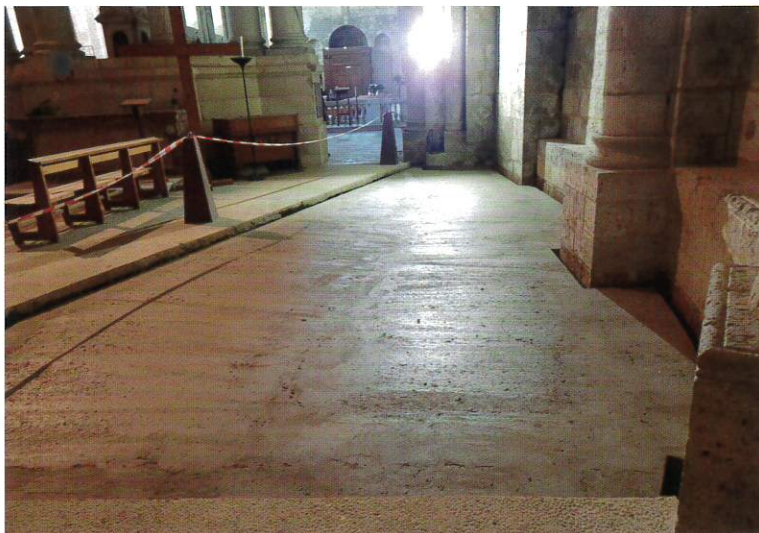


Photo 5 - Séchage de la dalle en béton destinée à la repose des mosaïques.



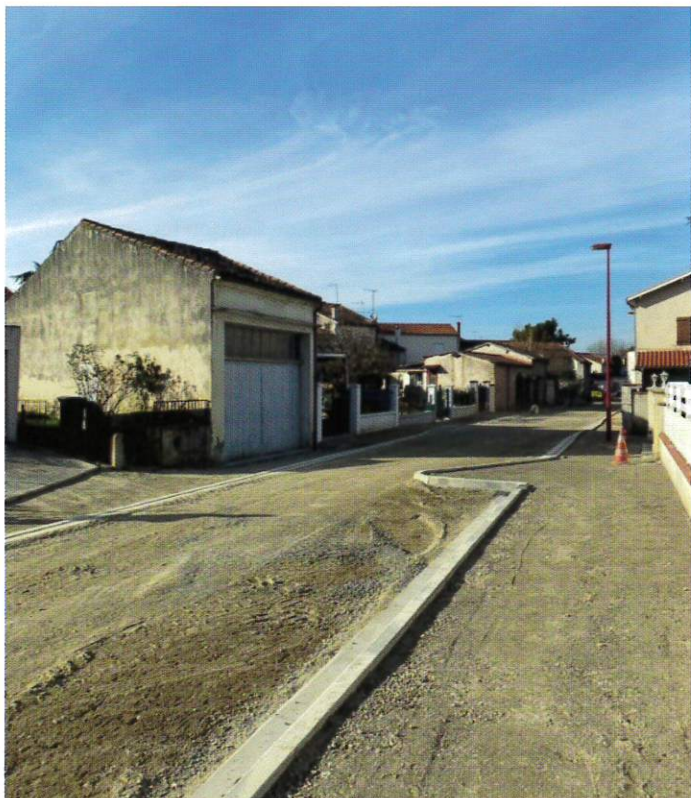
FINALISATION DES TRAVAUX DU CHEMIN DE MONSEIGNE

Les travaux de réfection du chemin de MONSEIGNE sont en cours de finalisation. Le nouveau profil de rue se dessine avec la pose des bordures et trottoirs réalisée dans le courant du mois de février.

Les divers raccordements ont été effectués. L'aspect urbain et le caractère des aménagements des trottoirs inciteront l'automobiliste à ralentir sur cette portion de voie très circulée. Plusieurs chicanes permettront de réduire la vitesse des véhicules limitée à 30 km/heure.

Le stationnement a également été réétudié sur l'ensemble du chemin.

Les travaux de maçonnerie et de mise à la côte se terminent. Le revêtement en enrobé de la chaussée vient d'être réalisé.





ENFANCE ET JEUNESSE

► PROTOCOLES SANITAIRES

De protocole en protocole : notre service Enfance-Jeunesse s'adapte aux mesures sanitaires

Le service enfance-jeunesse est particulièrement concerné par l'évolution des protocoles sanitaires liés à la pandémie de la Covid-19.

Nos agents sont tous mobilisés pour mettre en place et respecter les protocoles ministériels.

► INTERVIEW

Interview avec Suzanne SARRAMIAC, responsable du service enfance-jeunesse

Madame SARRAMIAC, quelles sont les contraintes liées au dernier protocole sanitaire du 1^{er} février 2021 ?

Outre le lavage des mains, le port du masque et l'aération que nous mettions déjà en place, ce dernier protocole se traduit par des mesures plus strictes notamment au restaurant scolaire.

Quelles sont les mesures appliquées au restaurant scolaire ?

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble avec une distanciation de 2 m entre deux groupes. Les tables et chaises sont désinfectées entre chaque classe. Le brassage des classes est interdit, les enfants sont donc regroupés par classe que ce soit sur la traversée, dans la cour ou encore dans le réfectoire.

Ces mesures impactent-elles votre organisation ?

Oui, en effet. La durée du service est prolongée de 30 à 45 mn selon le menu.

Il faut savoir par exemple, que les enfants ne débarrassent plus leurs plateaux et ne se servent pas l'eau eux-mêmes. Nous avons donc dû faire appel à 2 personnes supplémentaires dans les réfectoires pour appliquer le protocole sanitaire du mieux possible.

Au-delà des effets sur notre organisation, ces mesures impactent surtout les enfants : respect des zones, des gestes barrière, port du masque... Ainsi que nos agents : intensité du rythme de travail sur le temps méridien, veille au respect du port du masque, au lavage des mains...

Les agents ont une grande responsabilité sur ces temps périscolaires. Je tiens à les féliciter car ils s'adaptent et respectent les mesures aussi strictes soient-elles.



BIODIVERSITÉ

Tulipa oculus solis

► ESPÈCE VÉGÉTALE PROTÉGÉE : LA TULIPE AGENAISE

Les jonquilles étaient en avance cette année et maculent encore de taches jaunes le vert des prés de la plaine. Début mars 2021, les premières tulipes agennes viennent de fleurir dans les zones humides qu'elles aiment en particulier les contreforts de certains fossés.

Dans la plaine de GARONNE, elles préfèrent certains sites notamment les vergers et les coteaux des vignes. À LAYRAC, les endroits où elles poussent sont très réduits.

Les caractéristiques de la tulipe rouge agenne sont spécifiques et précises ; elle est uniflore, les feuilles supérieures sont très aigües et dépassent la fleur, les pétales au cœur de la fleur sont noirs bordurés de jaune et possèdent un boubillon. Les pétales extérieurs (tépaies) sont très aigus, les pétales intérieurs sont obtus.

L'histoire de l'appellation de la tulipe agenne doit beaucoup au savant éclectique et homme politique (premier Président du Conseil du Département) que fut Florimont BOUDON DE SAINT-AMANS qui l'avait nommé *Tulipa oculus solis* soit la tulipe œil de soleil.

Les localisations de la tulipe agenne situées par BOUDON DE SAINT-AMANS comprenaient sa propriété sur la commune de CASTELCULIER, villa gallo-romaine retrouvée au lieu-dit LAMARQUE mais aussi sur la commune de LAYRAC au lieu-dit LASPEYRE. Le savant botaniste suisse De CANDOLLE avait nommé cette paléotulipe en 1804 *Tulipa Agenensis* dc.

Rapidement l'antériorité d'appellation de SAINT-AMANS fut reconnue. La tulipe agenne devint *Tulipa Agenensis oculus-solis* S Amans (1804). Il avait d'ailleurs conservé un exemplaire de la tulipe dans son herbier.



Jean Florimond BOUDON DE SAINT-AMANS



Actuellement et depuis plus d'un siècle, les méthodes de culture de la vigne ont petit à petit diminué leur nombre car à chaque passage de charrue, les stolons qui permettaient leur multiplication étaient coupés et les boubillons disparaissaient peu à peu. Aujourd'hui, la tulipe agenaise ne persiste que sur quelques sites référencés dans notre département. Deux sont connus et protégés, il s'agit de ceux de BAZENS et de VILLEBRAMAR (près TOMBEBOEUF).

Il est urgent d'agir et de permettre sa survie en gardant les mesures de protection inscrites dans la loi qui en interdit la cueillette.

Sa protection est définie dans l'article L 415-3 du code de l'environnement qui prévoit des sanctions sévères.

Il est essentiel que chacun garde une action citoyenne et participe à la lutte pour la biodiversité et la conservation des plantes anciennes.

A Layrac, il existe une haie où certaines tulipes poussent méritant la mise en place d'une protection.



Extrait de « LE BOUQUET » du Département de LOT-ET-GARONNE ou fascicule par M. de SAINT-AMANS publié dans « LA FLORE AGENAISE OU DESCRIPTION METHODIQUE DES PLANTES » par M. de SAINT-AMANS (1821), imprimé par Prosper NOUBEL, imprimeur-libraire à AGEN.



Page de garde du livre « Flore agenaise »



Tulipe agenaise en bordure de talus, impasse des Tulipes agenaises à LAYRAC.





► MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Madame Christina LEON, masseur-kinésithérapeute s'est installée à Layrac en association avec Madame Céline PARMENTELOT-PUERARI. Le cabinet est situé 14 avenue de BRUMAS À LAYRAC.

Tel. 05 53 77 34 25

► INSTITUT DE BEAUTÉ

« L'institut Jany Beauté » fait peau neuve ! En effet, Jany, installée depuis 2009 à LAYRAC (parking de l'ancien 8 à huit) vient de prendre le repos salubre des retraités et profitera pleinement de cette deuxième vie avec ses enfants et petits-enfants.

Jany passe le flambeau à Marie VIARD, esthéticienne professionnelle diplômée qui a fait ses armes à PARIS puis à AGEN au sein du salon « PLEIN SOLEIL ». Marie, nouvelle esthéticienne layracaise a rebaptisé le local « LE PETIT SALON » et propose une large gamme de soins.

Marie est à votre service du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures, **contact** au 05 53 96 52 30

La municipalité souhaite une très belle retraite à Jany et la bienvenue à Marie VIARD.



► INFORMATIQUE

Entreprise Mass'Olution : services informatiques et téléphonie.

Vente et réparation d'ordinateurs et téléphones portables, accessoires, création de site internet...

Contact : 07 74 49 88 47 / Page Facebook : Mass'Olution

► A LAYRAC : PLATS CUISINES ET PIZZAS À EMPORTER OU À LIVRER

Les ALLÉES

Monsieur et Madame VIVIES
4, avenue Jean Coulom
47390 LAYRAC
Tel. 05 53 87 00 44
Livraisons possibles

M. FORDER Marc

Lieu-dit « Carrère »
47390 LAYRAC
Tel. 06 79 60 59 89
Mail : marc.forder@hotmail.fr
Livraisons

ILLY'CO PIZZA

1, place de Salens
47390 LAYRAC
Tel. 05 53 48 75 14
Livraisons possibles

P.P. Salées :

M. Eric GUILLO
25, avenue Massenet
47390 LAYRAC
Tel. 06 01 34 34 33
A emporter



SPORT ET ASSOCIATION

PASSION PETANQUE LAYRAC

Un nouveau club de pétanque a été créé à Layrac depuis la parution du dernier numéro du Layracais.

PASSION PETANQUE LAYRAC

Président : Matthieu ANDREOLI (DRH sté BABCOCK WANSON à NÉRAC) - Champion des Ardennes

Siège social : « Fontebelle » 47390 LAYRAC - **Tel.** 06 43 35 31 70

L'objectif principal est de porter le club et la ville au haut niveau de la compétition. Si les conditions sanitaires le permettent le club PPL organisera un concours le 14 juillet 2021 sur l'Esplanade Charles de GAULLE.

LA BOULE LAYRACAISE

La Boule Layracaise prévoit d'organiser plusieurs concours aux dates suivantes si les conditions sanitaires le permettent :

- Les samedis 10 et 24 avril, 15 mai, 12 juin et 18 septembre 2021
- Le jeudi 9 septembre 2021



ÉTAT CIVIL



MARIAGES

MORLIERE Hervé et TAILLANDIER Marie-Line
le 30 janvier 2021



NAISSANCES

SCHRODER GALTIER Kylian
Né le 30 décembre 2020

ANDRÉ Odette
Née le 20 janvier 2021

DURGET CELLA Elouan
Né le 4 février 2021

BOUCHE Maël
Né 8 février 2021

GOUBIES Auguste
Né le 19 février 2021

DAUZAC TORREGGIANI Valentin
Né le 3 mars 2021

DÉCÈS

ESCOUROU Jacqueline
veuve **JAUZENQUE**
Née le 28 mai 1934
Décédée le 24 décembre 2020

DAUNIS Jean-Jacques *
Né le 4 février 1932
Décédé le 1^{er} janvier 2021

LARSON Larry *
Né le 26 février 1936
Décédé le 5 janvier 2021

PÉTRONE Claude *
Né le 9 novembre 1931
Décédé le 5 janvier 2021

BONNEL André *
Né le 19 novembre 1930
Décédé le 6 janvier 2021

HYLA Janine
épouse **JUMELLE**
Née le 28 mars 1934
Décédée le 12 janvier 2021

DELESSERT Yvette *
épouse **SARAZIN**
Née le 7 mars 1932
Décédée le 26 janvier 2021

NAUDOU Jean *
Né le 22 février 1921
Décédé le 28 janvier 2021

DRAPÉ Jeannette *
veuve **LAFORGUE**
Née le 12 décembre 1923
Décédée le 28 janvier 2021

ARCHIAPATI Michel *
Né le 20 septembre 1952
Décédé le 30 janvier 2021

GIMET Lucie *
veuve **ROBERT**
Née le 27 juillet 1918
Décédée le 2 février 2021

FOUCHEZ Jocelyne
veuve **COURRIÉ**
Née le 9 mars 1947
Décédée le 3 février 2021

GALZIN Simone *
veuve **RICARD**
Née le 24 juillet 1934
Décédée le 7 février 2021

ADELAÏDE Pierrette
Née le 19 juillet 2021
Décédée le 15 décembre 2020

TURIAF Jean
Né le 28 janvier 1943
Décédé le 14 février 2021

Josèphe DURAND
Veuve **LABADIE**
Née le 29 mars 1928
Décédée le 28 mars 2021

* Résident (e) EHPAD

www.ville-layrac.fr

MAIRIE DE LAYRAC • 05.53.87.02.70 • mairie.layrac@wanadoo.fr

ACCUEIL DU PUBLIC du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le 1^{er} et dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00





AVIS DE RECHERCHE

La ville de LAYRAC (3700 hab.)
située dans le Lot-et-Garonne à
5 min d'Agen recherche pour
installation au Centre de Santé :
deux médecins généralistes
sous statut salarié.

-  *Dès que possible*
-  *Conditions avantageuses*
-  *Aides à l'installation*

Pour information contacter
le secrétariat du Maire
au **05.53.87.19.91**

